

Vendée : des services publics plus éloignés au sud du département

En Vendée, la densité d'équipements et de services publics est plus faible que la moyenne des Pays de la Loire. Les temps d'accès sont, pour la plupart des services publics, proches de la moyenne régionale mais des inégalités existent au sein du département. Dans le sud-ouest, les services destinés aux demandeurs d'emploi ou aux personnes âgées nécessitent des temps de trajet plus longs, alors que le taux de chômage y est élevé et que la population y est plus âgée. Les services marchands, plus présents, sont plus accessibles, notamment les équipements dits de proximité.

La Vendée est un département attractif, notamment du fait de sa position littorale. Le dynamisme de sa croissance démographique (+ 1,5 % en moyenne chaque année depuis 2006) est essentiellement dû au solde migratoire. Les équipements et services publics, généralement concentrés dans les territoires à forte densité de population sont moins présents en Vendée, département plutôt rural à faible densité de population. Le temps d'accès moyen des Vendéens au panier de services publics est de 16 minutes (*définitions*), soit une minute de plus que la moyenne régionale. Le temps d'accès moyen pour se rendre à la MSA ou à la Carsat est supérieur de 4 minutes à la moyenne régionale (*figure 1*). Les espaces publics numériques (EPN) pourraient faciliter l'accès à certains services malgré leur éloignement géographique. Cependant, ils sont en moyenne plus éloignés que dans la région et seul un quart des Vendéens résident dans une commune disposant de cet équipement (soit 19 points de moins que la moyenne régionale). La population vendéenne devrait connaître le plus fort vieillissement des départements de la région : le temps d'accès aux Clic est identique à la moyenne régionale. Les établissements d'hébergement pour personnes âgées sont bien répartis sur le territoire et, si moins de la moitié des personnes âgées de 75 ans ou plus réside dans une commune équipée, les temps d'accès n'excèdent pas 12 minutes. Dans le domaine de la santé, l'accès à un professionnel de santé de premier recours (*définitions*) se fait en moins de 10 minutes pour la quasi-totalité de la population. De même, la répartition des écoles élémentaires

et des collèges permet aux élèves d'accéder rapidement aux établissements. Toutefois, les temps d'accès aux lycées sont plus élevés dans le nord-est du département.

Des inégalités le long du littoral

Si une large majorité de la population du département accède au panier d'équipements publics en 16 minutes, 26 communes sont situées à 20 minutes ou plus (*figures 2 et 3*).

Une zone qui concentre 16 communes et 22 400 habitants, se dessine ainsi au sud du littoral. Le temps d'accès moyen au panier de services publics y est de 23 minutes, soit 7 minutes de plus que la moyenne du département. Cette zone comprend notamment les communes de la Faute-sur-Mer, la Tranche-sur-Mer et l'Aiguillon-sur-Mer situées à plus de 27 minutes du panier de services publics. Alors que la population y est plus âgée (plus d'un habitant sur trois est âgé de 65 ans ou plus contre un sur cinq sur l'ensemble du département), le Clic le plus proche se situe à 25 minutes et la Carsat à 45 minutes en moyenne. Le taux de chômage est également plus élevé dans ce territoire, notamment celui des jeunes alors que Pôle emploi et la mission locale ne sont accessibles qu'en 37 minutes, temps désormais réduit avec l'ouverture en novembre 2013 de l'agence Pôle emploi de Luçon.

Le temps d'accès moyen pour la CAF est de 25 minutes, soit 10 minutes de plus que la moyenne départementale. Or, si la part des familles avec enfants est plus faible, les personnes vivant avec un bas revenu y sont, en proportion, plus nombreuses. En revanche, de par sa situation littorale, le territoire est bien pourvu en équipements marchands : cinq communes multi-équipées (*définitions*) offrent à la population une complémentarité entre services publics et marchands.

Sur l'île de Noirmoutier (4 communes, 9 500 habitants), le temps d'accès moyen au panier de services publics est supérieur de 10 minutes à la moyenne départementale. La configuration géographique de l'île explique en partie cette situation. Les EPN ne permettent pas de faciliter l'accès aux services ; en effet, ils sont particulièrement éloignés (+ 20 minutes par rapport à la moyenne départementale). La MSA, Pôle

emploi et la mission locale sont éloignés de 35 minutes ou plus alors que la part des agriculteurs est deux fois plus importante que dans l'ensemble du département et le taux de chômage y est un peu plus élevé. La population de l'île est plus âgée et vieillit à un rythme plus soutenu qu'ailleurs dans le département. Or, le Clic est situé à 28 minutes, soit 13 minutes de plus que pour la moyenne des Vendéens. La CAF est également distante de 28 minutes en moyenne, cependant les familles sont moins présentes (et les revenus sont en moyenne plus élevés). Comme l'ensemble du littoral vendéen, l'île de Noirmoutier est bien équipée en services marchands : deux communes sont multi-équipées.

Six communes dispersées sur le territoire à plus de 20 minutes du panier de services publics

Enfin, six communes dispersées sur le département sont également éloignées des services publics. Elles totalisent près de 9 200 personnes. Rocheservière, située dans une zone de navetteurs à mi-chemin entre Nantes et La Roche-sur-Yon, et La Barre-de-Monts comptent plus de 2 000 habitants. Le temps d'accès moyen au panier de services publics pour l'ensemble de ces communes est supérieur de 5 minutes à la moyenne du département. De plus, ces communes abritent de nombreux actifs travaillant le plus souvent à Nantes ou à La Roche-sur-Yon, ce qui leur permet de fréquenter des équipements sur leur lieu de travail.

Si ces communes ne sont pas mitoyennes, elles sont situées au sein de zones où l'accès moyen au panier de services publics nécessite au minimum 16 minutes de trajet, pouvant aller jusqu'à 20 minutes. Rocheservière et La Barre de Monts disposent d'un bon équipement en services marchands. Toutefois, les quatre autres communes ne sont pas multi-équipées mais elles sont situées à proximité d'une ou plusieurs communes offrant une diversité de services. ■

1 Une population moins bien desservie en équipements publics

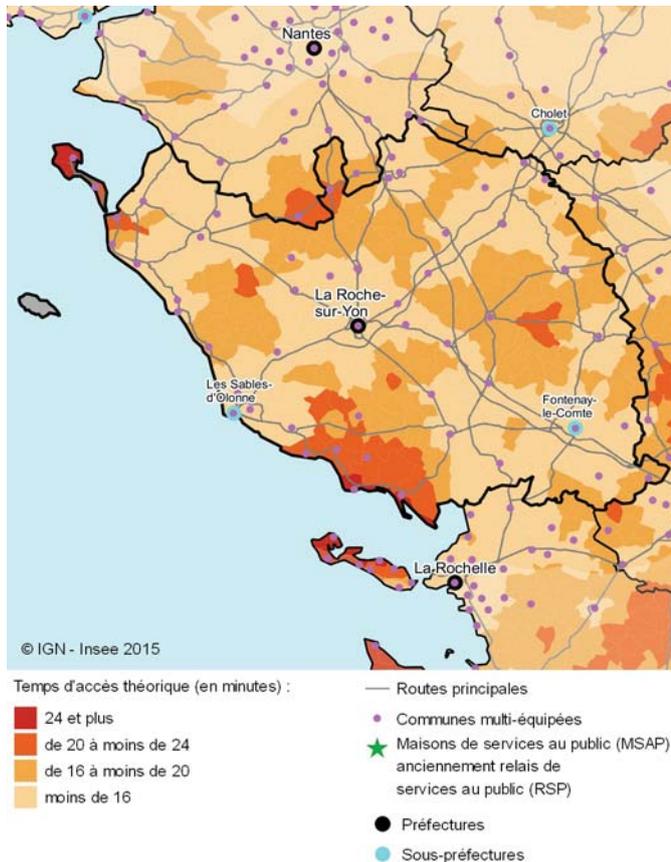
Panier de services avec mission de service public en Vendée (hors L'Île d'Yeu) et dans les Pays de la Loire

	Temps d'accès moyen (en minutes)		Communes équipées (en %)		Population résidant dans une commune équipée (en %)	
	Vendée	Pays de la Loire	Vendée	Pays de la Loire	Vendée	Pays de la Loire
Bureau de poste, relais, agence	3	3	67	64	88	92
Police nationale, gendarmerie	9	9	11	12	35	50
Centre médico-social	11	11	9	8	35	48
Centre de finances publiques	11	11	8	8	31	43
Espace public numérique	15	12	5	8	25	44
CAF	15	14	5	5	26	40
Clic	15	15	5	4	26	35
MSA	19	15	2	4	18	19
Pôle emploi	20	18	2	3	20	34
Mission locale	23	24	1	1	15	26
Carsat	35	31	0	1	8	25

Sources : SGAR ; Insee, Base permanente des équipements (BPE) 2013, Recensement de la population (RP) 2011.

2 En Vendée, 26 communes à 20 minutes ou plus du panier d'équipements publics

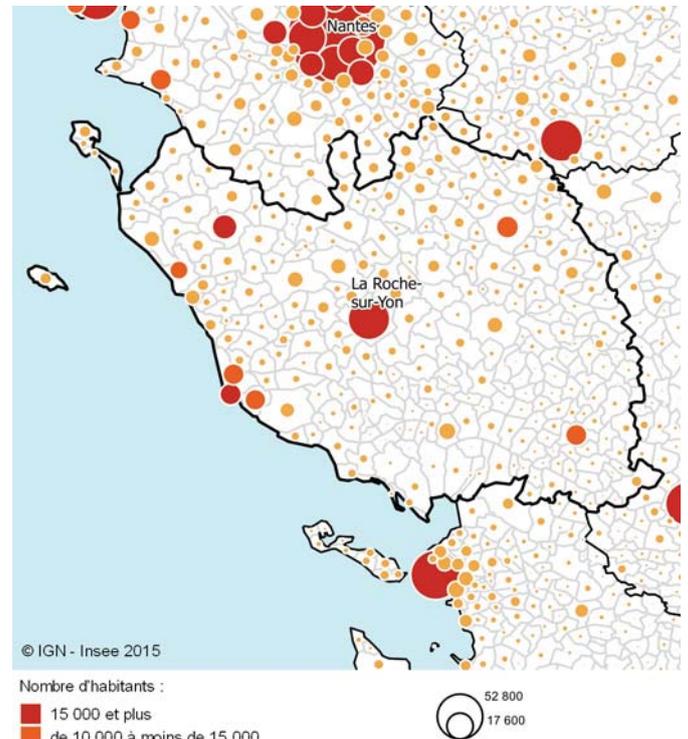
Durée moyenne d'accès aux équipements du panier de services avec mission de service public (hors L'Île d'Yeu)



Sources : SGAR ; Insee, BPE 2013, distancier Metric.

3 Le sud-est de la Vendée, un territoire rural moins peuplé

Population des communes de la Vendée en 2011



Source : Insee, RP 2011.